

Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik

Suchabfrage	24.04.2024
Thema	Keine Einschränkung
Schlagworte	Fiskalpolitik
Akteure	Bertschy, Kathrin (glp/pvl, BE) NR/CN
Prozesstypen	Keine Einschränkung
Datum	01.01.1990 - 01.01.2020

Impressum

Herausgeber

Année Politique Suisse
Institut für Politikwissenschaft
Universität Bern
Fabrikstrasse 8
CH-3012 Bern
www.anneepolitique.swiss

Beiträge von

Guignard, Sophie

Bevorzugte Zitierweise

Guignard, Sophie 2024. *Ausgewählte Beiträge zur Schweizer Politik: Fiskalpolitik, 2019*.
Bern: Année Politique Suisse, Institut für Politikwissenschaft, Universität Bern.
www.anneepolitique.swiss, abgerufen am 24.04.2024.

Inhaltsverzeichnis

Allgemeine Chronik	1
Sozialpolitik	1
Soziale Gruppen	1
Alterspolitik	1

Abkürzungsverzeichnis

EFD Eidgenössisches Finanzdepartement
SECO Staatssekretariat für Wirtschaft
EDI Eidgenössisches Departement des Inneren

DFF Département fédéral des finances
SECO Secrétariat d'Etat à l'économie
DFI Département fédéral de l'intérieur

Allgemeine Chronik

Sozialpolitik

Soziale Gruppen

Alterspolitik

POSTULAT
DATUM: 20.03.2019
SOPHIE GUIGNARD

La vert'libérale Kathrin Bertschy souhaite charger le Conseil fédéral d'**actualiser la comptabilité générationnelle**. Ce modèle économique permet d'estimer la charge financière induite pour les générations actuelles et suivantes par les politiques fiscale et économique de l'État ainsi que la répartition des paiements et des transferts entre les différentes cohortes de naissance. Une telle projection avait déjà été réalisée par le SECO en 2004.

Selon le Conseil fédéral, les instruments de planification à long terme usités par le DFI et le DFF sont plus pertinents qu'une comptabilité générationnelle. Cependant, il admet que qu'une attention plus grande peut être portée sur l'équité intergénérationnelle. Le Conseil fédéral recommande alors de rejeter le postulat, mais le Conseil national l'a accepté par 157 voix contre 29 et 7 abstentions. La majorité des refus provient du groupe PDC, ainsi que de deux Verts et trois UDC.¹

1) BO CN, 2019, p. 468 s.